

PRÉSENCE

Présents : Benoît Nicaise, Sacha Masson, Rachel Hoekendijk, Eric Stevens, Lucie Martens et Benjamin Anciaux.

Excusée : Mégane Mathieu.

APPROBATION DE L'ODJ

Approuvé.

APPROBATION DU PV DU 29 AOÛT

Lecture du PV.

Concernant l'envoi de la lettre à Bruno Van Putte, le CA propose d'envoyer le projet actuel aux membres pour validation et d'envoyer le courrier définitif à Bruno Van Putte dès approbation unanime des membres.

Le PV est approuvé.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Benjamin présente les comptes et met en exergue le prix du barbecue de remerciement des bénévoles. Cette augmentation est à mettre en relation avec la location de la ferme Massart et le fait que trop de boissons ont été achetées. Une partie des restes sera cependant utilisée pour le festival du huis-clos.

Benoît demande à Benjamin de transférer les boissons d'un projet à l'autre dans la comptabilité analytique pour le festival du huis-clos.

GLEVE ET PROJET D'ESCRIME LUDIQUE

Escrime ludique : L'échange de mails avec Sofiane Gouigha a mis en lumière que le cahier des charges de l'escrime ludique est inexistant ou très mal défini. Afin d'avancer plus sereinement dans ce projet, il convient de déterminer plus précisément le cahier des charges.

Le projet a rencontré quelques problèmes interpersonnels ayant nuit à son bon déroulement. L'escrime ludique intéresse vraiment Rachel Hoekendijk mais il faudrait sans doute changer les interlocuteurs pour que le projet se poursuive.

Le CA se rappelle que le projet a été initié il y a quelques années par Sofiane Gouigha et que le CA lui a donné son soutien en 2018 quand il fut ambassadeur de BE Larp pour défendre son projet en France.

Actuellement, le projet ne correspond pas à notre statut d'OJ ni à la philosophie de BE Larp mais il ne demande qu'à le devenir en changeant de méthodologie. Rachel Hoekendijk explique aussi qu'actuellement le projet d'escrime ludique est intimement lié à la Riddle of Steel et qu'elle aimerait que cela change car l'escrime ludique pourrait être autre chose, d'autres visions peuvent exister.

DP : Rachel Hoekendijk et Sacha Masson travaillent sur un cahier des charges de l'escrime ludique. Les permanents feront acte de relecture. Benjamin Anciaux enverra le template « projet » à Rachel.

Glève : Rachel Hoekendijk et Lucile Gratier de Saint-Louis ont créé le projet d'escrime ludique pour toutes personnes se reconnaissant dans l'identité de femme ou étant assignée femme à la naissance. Outre l'entraînement sportif et ludique, ce projet a pour but de réfléchir à la mixité de nos activités et de s'interroger sur les stéréotypes de genre (en particulier ceux liés au combat). Glève travaille donc sur l'inclusivité au travers de ses activités.

Rachel Hoekendijk s'interroge sur la place de ce projet. Elle aimerait bien constituer une ASBL (et devenir membre de BE Larp bien entendu) pour développer son projet mais d'un autre côté, elle imagine que ce serait bien dans le rôle de BE Larp de proposer cette activité et cette réflexion.

Après débat sur les avantages et inconvénients de chaque solution, les administrateur-ice-s ont conseillé à Rachel de créer sa propre association pour développer son projet.

AVANCEMENT GT AVATAR

Report du point au mois prochain car la réunion officielle du projet sera faite le 02 octobre par la nouvelle équipe.

PLANIFICATION GÉNÉRALE DE LA FIN DE L'ANNÉE

Benjamin Anciaux prévient que le CA doit traditionnellement présenter son bilan moral annuel pour l'AG de février et il suggère aux administrateurs et administratrices de ne pas s'y prendre à la dernière minute pour rédiger cela. Rachel s'occupera de créer un document modifiable pour que chacun puisse le compléter à sa manière avant de compiler le tout.

AP : Benjamin fera le listing des projets et l'enverra aux administrateurs pour le 10 octobre. Rachel créera le document partagé pour le mois de décembre.

Prochaine réunion CA :

Vendredi 18 (18h30 au CJC + Sacha tient au courant si présent ou téléconférence).

Jeudi 21 novembre (19h00 Bruxelles).

Mercredi 11 décembre (18h30 Bruxelles).

DIVERS

FORMATION CJC

Après discussion, le CA propose de reporter cette formation en février 2020 avec le nouveau comité. Cela sera plus profitable de faire cela avec une nouvelle équipe en début de mandat.

AP : Benjamin annoncera la décision au CJC et relancera l'idée en début de mandat 2020.

SONDAGE

Ce projet doit avancer mais Rachel Hoekendijk a eu énormément de mal à trouver une date avec Justine Lottin pour dépouiller les réponses du sondage. Ce projet n'est cependant pas oublié et reste dans ses priorités. La deadline pour la finalisation de ce projet est l'AGO de février.

AP : Dès qu'une date est trouvée par Justine et Rachel, cette dernière avertira le CA du jour et conviera tout le monde.

PLAN DE FORMATION DES PERMANENTS

Benoît Nicaise insiste pour que Benjamin Anciaux établisse un plan de formations pour l'ensemble des permanents afin que la formation des travailleurs puisse effectivement devenir un projet prioritaire comme ce fut acté lors de la réunion d'août. Cela représente un enjeu important pour BE Larp et les travailleurs.

DP : Benjamin en parlera avec les autres travailleurs et établira un plan de formation pour le moyen terme. Benoît veut bien l'aider à construire le plan dès qu'il aura parlé aux autres travailleurs. La deadline pour ce plan est la réunion du mois de novembre.

STATUTS

Benjamin va suivre une formation d'une journée sur la nouvelle loi des ASBL pour ainsi pouvoir mettre à jour les statuts. Jeremy Daelen a lu les statuts et, selon sa compréhension, pour être administrateur, il faut être administrateur d'une association membre de BE Larp. Benjamin reverra cela également.

AP : Les statuts doivent être modifiés et approuvés par l'AG de février 2020.